

Réf: Dossier N° 188618

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICAN PROJECT MANAGEMENT CONSULTING AND ACADEMY » en abrégé « APMCA »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré- 7ème Tranche non loin de la station Shell, Immeuble Minnah- Résidence AIM., Lot 3073, Ilot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19 et 20/01/ 2023 reçus par Me ANNICK ECRABE ADJOGOUA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 22/01/2023, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « AFRICAN PROJECT MANAGEMENT CONSULTING AND ACADEMY » en abrégé « APMCA »

Conseil et accompagnement en management de projet, Formation et coaching pour les certifications du PMI et autres, Intégration des systèmes d'information et outils de planification de projets, Prestations de services divers et activités connexes.

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

-La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci.

-Et, d'une manière générale, faire toutes les opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se

1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré- 7ème Tranche non loin de la station Shell, Immeuble Minnah- Résidence AIM., Lot 3073, Ilot
M KAMGANG DIEUDONNE (DGA)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B16-00027 du 20/02/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°14607/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

